

### **L'établissement de pisciculture de Robervai**

On doit cet établissement à l'initiative de M. H.-G. Beemer. Il a été organisé en 1897 par M. Thomas L. de Méroux qui en est encore le directeur.

Après une couple d'années de recherches, il est parvenu à trouver l'endroit où la ouananiche frayaient de préférence, et au mois de novembre 1898, avait lieu la première récolte. Le résultat fut satisfaisant : 95 % des œufs ayant éclos. Trois ans plus tard, on mettait à l'eau près d'un million de poissons, tant ouananiches que saumons de mer.

La bâtisse principale de cet établissement a 50 pieds par 25, avec une extension de 45 pieds par 20. Elle contient 120 boîtes qui servent à l'éclosion des œufs et 32 bassins pour l'élevage du poisson.

On a aussi tenté d'acclimater le saumon de mer, et cette expérience a été couronnée de succès. Le printemps dernier, un monsieur Lindsay de Montclair, a capturé, dans le lac Saint-Jean, des saumons de mer pesant de 12 à 18 livres.

### **L'Orphelinat agricole de Péribonka**

Cet établissement, de création toute récente, a pour but de recueillir les enfants orphelins et abandonnés et de leur donner une instruction agricole ou industrielle selon leur aptitude. Les élèves y suivent des cours théoriques et pratiques sur les différentes branches de l'agriculture; ils sont initiés aux travaux agricoles et horticoles et à toutes les opérations d'une ferme modèle.

Les élèves les plus avancés acquièrent des connaissances étendues telles que : étude du sol, larpentage et lever des plans, transactions commerciales, achats et ventes des animaux, etc.

À leur sortie, les élèves sont encore dirigés par les Frères qui les guident dans le choix d'un lot et les aident dans les premières années de son exploitation.